



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Association des
Secrétaires Généraux
des Parlements



Des parlements plus verts : Quel rôle pour les administrations parlementaires ?

Rapport de synthèse

Introduction

Le jeudi 5 octobre 2023, l'Union interparlementaire (UIP) et l'Association des secrétaires généraux de parlement (ASGP) ont organisé un webinar conjoint intitulé *Des parlements plus verts : Quel rôle pour les administrations parlementaires ?* Cet événement, qui s'adressait principalement aux secrétaires généraux de parlement et autres hauts fonctionnaires chargés des services parlementaires, visait à promouvoir et à faire progresser l'institutionnalisation et la mise en œuvre de pratiques environnementales durables dans les parlements du monde entier.

Le webinar a eu lieu deux fois le même jour pour permettre aux participants de tous les fuseaux horaires d'y prendre part. Les deux sessions ont rassemblé au total 60 participants de différents pays à travers le monde. Elles comprenaient des exposés liminaires de M. Najib El Khadi (Président, ASGP), d'Aleksandra Blagojevic (Responsable de programme, Développement international, UIP) et de Karen Jabre (Directrice, Division des programmes, UIP), suivis d'exposés présentés par des secrétaires généraux de parlement et des représentants des administrations parlementaires du Cambodge, du Canada, de l'Estonie, de la Moldavie, de la Pologne, de la Thaïlande et des Émirats arabes unis. Un résumé des exposés présentés par les intervenants figure en annexe au présent rapport.

Contexte : La campagne *Parlements pour la planète* de l'UIP

La [campagne de l'UIP intitulée *Parlements pour la planète*](#), lancée en mars 2023, incarne un engagement collectif à réduire l'empreinte carbone et à encourager les pratiques respectueuses de l'environnement dans les parlements du monde entier. La campagne vise également à faciliter l'action parlementaire en influant sur la législation, les budgets et le contrôle des mesures gouvernementales visant à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Au cœur de la campagne, [10 actions pour des parlements plus écologiques](#) servent de feuille de route pour guider les parlements vers un avenir où les activités parlementaires reflèteront les principes de la responsabilité environnementale. Ces actions, qui vont de l'utilisation efficace des ressources à la préservation de la biodiversité, reflètent une approche globale et un effort commun des parlements du monde entier.

Les Parlements pour la planète et le rôle des secrétaires généraux de parlement et des administrations parlementaires

La publication de l'UIP [10 actions pour des parlements plus écologiques](#) comporte une liste non exhaustive de mesures concrètes que peuvent prendre les secrétaires généraux de parlement pour contribuer à la campagne, avec le soutien du personnel parlementaire :

- Diriger les processus techniques et administratifs nécessaires afin d'élaborer une stratégie parlementaire en matière de durabilité environnementale, qui comporte des objectifs d'efficacité énergétique et d'optimisation de la consommation d'eau dans le(s) bâtiment(s)/locaux du parlement, ainsi qu'une politique d'approvisionnement écologique
- Créer un groupe de travail interne chargé de superviser le verdissement du parlement
- Veiller à la mise en place d'un système de suivi des émissions résultant de l'activité du parlement
- Organiser des séances d'information sur les projets et les pratiques du parlement en matière de durabilité
- Organiser régulièrement des activités de sensibilisation à l'intention des parlementaires et du personnel parlementaire sur les évolutions et les questions climatiques aux niveaux mondial et national
- Favoriser les méthodes de travail numériques et hybrides au sein du parlement pour réduire les émissions dues aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail et limiter le gaspillage du papier

Exemples d'actions concrètes

Voici des exemples d'actions concrètes que les participants ont déclaré entreprendre pour institutionnaliser les pratiques durables et rendre leurs parlements plus écologiques.

Rénovation de bâtiments :

- Entreprendre des rénovations afin d'améliorer la performance environnementale des bâtiments parlementaires, en les dotant notamment d'une isolation avancée, d'un éclairage écoénergétique et de panneaux solaires

Efficacité énergétique :

- Améliorer l'efficacité énergétique afin de réduire la consommation globale d'énergie
- Mettre en œuvre des mesures visant à réduire la consommation d'énergie et de ressources
- Prendre des mesures visant à économiser l'eau
- Investir dans les sources d'énergie renouvelables

Gestion et réduction des déchets :

- Mettre en œuvre des pratiques de gestion des déchets et réduire l'utilisation de plastiques à usage unique

Transport écologique :

- Remplacer les véhicules conventionnels par des véhicules électriques et installer des bornes de recharge de véhicules

Sensibilisation et éducation :

- Organiser des campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs sur les pratiques durables et les initiatives respectueuses de l'environnement
- Organiser des concours, des évaluations et des prix afin de promouvoir le développement durable
- Élaborer des slogans pour inspirer et promouvoir un état d'esprit éco-sensible parmi le personnel

Transformation numérique, pratiques informatiques durables et travail hybride

- Favoriser la transition numérique
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'informatique durable
- Élaborer des manuels d'utilisation complets et former le personnel
- Évoluer vers un parlement dématérialisé
- Favoriser des méthodes de travail de plus en plus hybrides

Stratégies et normes :

- Formuler des stratégies globales en matière de durabilité
- Établir des normes de verdissement d'espaces de bureau, et s'y conformer

Espaces verts et protection de la biodiversité :

- Créer des espaces verts à l'intérieur et autour des bâtiments parlementaires
- Participer activement à la protection de la biodiversité locale

Sensibiliser et impliquer les dirigeants :

- Impliquer les responsables politiques et assurer un soutien au plus haut niveau pour les initiatives respectueuses de l'environnement

Collaboration et partenariats :

- Établir des collaborations au sein des institutions parlementaires et entre elles, ainsi que des partenariats avec des parties prenantes externes, afin d'accroître le soutien aux projets en matière de durabilité et de renforcer leur impact



Verdissement des espaces et plantation d'arbres à l'extérieur du Parlement du Cambodge



Cérémonie de remise des prix du Green Office Awards à l'Assemblée nationale de Thaïlande

Les bâtiments patrimoniaux présentent des défis



particuliers qui nécessitent de trouver un équilibre entre préservation et durabilité. Le Parlement d'Estonie

Messages clés et recommandations

Fondés sur le contenu des exposés, mais aussi les débats et analyses approfondis qui ont suivi, les messages clés et recommandations ci-dessous visent à encourager les secrétaires généraux de parlement et les administrations parlementaires à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement, à adhérer aux principes du développement durable et à contribuer de manière significative aux objectifs de protection de l'environnement à travers le monde.

Planification et engagement en faveur du développement durable

- **Élaborer une stratégie globale en matière de durabilité**
Une stratégie globale de durabilité définissant des objectifs et des actions clés est essentielle pour orienter les efforts à long terme vers des activités parlementaires plus respectueuses de l'environnement.
- **Mettre en place des politiques de verdissement d'espaces de bureau**
L'adoption de politiques de verdissement des espaces de travail est une décision stratégique susceptible de produire des résultats positifs tels que des économies de coûts, une amélioration de la perception publique et une durabilité à long terme. Envisager d'élaborer, d'adopter et de mettre en œuvre de manière systématique des politiques de verdissement d'espaces de bureau dans toutes les unités et tous les services.
- **Faire du développement durable une priorité institutionnelle**
Intégrer un engagement pérenne en faveur de la durabilité environnementale dans le tissu institutionnel du parlement par le biais d'initiatives concertées et de groupes de travail. Faire d'un « parlement vert » une priorité centrale des stratégies institutionnelles permet de renforcer l'efficacité et l'efficience globales des activités parlementaires et démontre un engagement en faveur de la durabilité qui non seulement s'aligne sur les objectifs environnementaux mondiaux, mais contribue également à une gouvernance responsable et tournée vers l'avenir.
- **Mettre en place une commission dédiée au développement durable**
Envisager la création d'une commission dédiée au développement durable, à laquelle participeraient des parlementaires et des entités administratives, afin de lancer des initiatives innovantes conformes aux lignes directrices internationales pour des pratiques parlementaires plus écologiques et plus respectueuses de l'environnement.
- **Établir un juste équilibre entre les engagements immédiats et les engagements à long terme**
Il est essentiel de trouver un équilibre entre la satisfaction des besoins immédiats avec des ressources limitées et la prise d'engagements à long terme en matière de durabilité. Reconnaître l'impact conséquent de simples mesures pour assurer une bonne gestion de l'environnement. Envisager d'accorder la priorité à des initiatives qui permettent de générer des gains d'efficacité à court terme tout en contribuant à la durabilité à long terme. Élaborer un plan budgétaire détaillé qui alloue des fonds stratégiquement, notamment à des projets à plus grande échelle et à plus long terme, de manière à garantir une approche réfléchie et équilibrée de la gestion des ressources.

- **Adopter une approche globale**

Une approche globale intégrant des initiatives en matière de durabilité, de transparence et d'inclusion peut contribuer à renforcer la confiance et à garantir une gouvernance transparente et responsable.

Mobilisation des dirigeants et des employés

- **Impliquer les dirigeants parlementaires**

Un soutien au plus haut niveau est essentiel au succès des initiatives respectueuses de l'environnement. Les secrétaires généraux de parlement et autres hauts responsables des services parlementaires doivent activement encourager les responsables politiques à promouvoir des politiques et pratiques durables, à garantir un engagement sans relâche en faveur de projets environnementaux et à promouvoir une culture de la responsabilité environnementale au plus haut niveau.

- **Mobiliser le personnel parlementaire**

Des initiatives telles que les concours annuels du développement durable permettent de motiver le personnel et de sensibiliser aux questions environnementales et à leur impact, tout en offrant aux différents services une plateforme structurée pour évaluer les performances en matière de durabilité.

Éducation et sensibilisation

- **Adopter une approche proactive en matière d'éducation et de sensibilisation**

Organiser des séminaires et des ateliers afin de sensibiliser de façon proactive les parlementaires et le personnel parlementaire à la consommation d'énergie, à la durabilité et aux changements climatiques, ce qui contribuera à promouvoir une culture de la responsabilité environnementale.

- **Harmoniser les mesures techniques et les initiatives de sensibilisation**

Associer des mesures techniques efficaces à des actions concrètes de sensibilisation pour le personnel parlementaire. Cette double approche permet d'obtenir des résultats tangibles et de cultiver une conscience écologique durable au sein du personnel.

- **Soutenir la transition numérique par la formation et le renforcement des capacités**

La transition numérique est cruciale, mais elle doit être associée à de solides programmes de formation à l'intention des parlementaires et du personnel parlementaire. Investir dans une formation complète permet de s'assurer que tout le monde est bien équipé pour tirer parti des avantages offerts par la technologie numérique.

Collaboration et partenariats

- **Forger des partenariats externes**

Rechercher une collaboration avec des partenaires externes et tirer parti de leur expertise et de leurs ressources. Ceci est particulièrement important pour les petits parlements qui cherchent à mener à bien des initiatives ambitieuses en matière de durabilité malgré leurs ressources limitées et d'autres contraintes.

- **Collaborer en interne**

Favoriser les initiatives de collaboration et les partenariats entre les services ou les institutions afin de s'unir autour d'objectifs communs de gestion de l'environnement. Relever les défis collectivement, compte tenu des ressources limitées et des contraintes budgétaires. Préconiser un partage des responsabilités, en insistant sur le fait que les

processus de verdissement nécessitent des efforts tant au niveau institutionnel qu'au niveau individuel.

Initiatives et infrastructures respectueuses de l'environnement

- **Établir un équilibre entre préservation et durabilité**
Étudier sérieusement l'intérêt historique et l'impact environnemental dans tous les projets de rénovation et de modernisation. Élaborer un cadre permettant d'intégrer les mesures de préservation et les initiatives respectueuses de l'environnement dans les bâtiments patrimoniaux et classés monuments historiques.
- **Élargir les efforts en matière d'environnement au-delà du parlement lui-même**
Renforcer les pratiques institutionnelles en favorisant la protection des écosystèmes, espèces et habitats divers à l'intérieur et aux abords immédiats des locaux parlementaires. Ce type d'approche globale assure une contribution plus responsable et plus efficace à la durabilité.

Annexe : Résumé des exposés présentés par les intervenants

M. Najib El Khadi (Président de l'ASGP)

M. El Khadi s'est dit très heureux d'avoir participé à un webinaire conjoint sur les changements climatiques organisé par l'UIP et l'ASGP. Il a mis l'accent sur la campagne *Parlements pour la planète* et la menace mondiale que représentent les changements climatiques, et reconnu les mesures concrètes prises par les parlements, telles que la réduction de la consommation énergétique et le tri des déchets. Il a souligné le rôle des parlements à l'appui des mesures de durabilité et appelé à une coopération mondiale face aux défis climatiques. M. El Khadi a évoqué les initiatives actuelles, telles que les guides sur la transformation numérique, et proposé de collaborer avec l'UIP afin de créer un document résumant les meilleures pratiques écologiques mondiales. Il a conclu son allocution en s'engageant à poursuivre la collaboration et exprimé ses vifs remerciements aux participants.

Mme Aleksandra Blagojevic (Responsable du Programme de développement international, UIP) et Mme Kareen Jabre (Directrice de la Division des programmes, UIP)

Les intervenantes ont présenté un aperçu du travail de l'UIP sur l'action climatique, soulignant les efforts déployés pour sensibiliser et susciter une volonté politique autour des initiatives mises en place à travers le plaidoyer, le renforcement des capacités, le développement d'outils et de ressources, mais aussi soutenir l'action parlementaire dans le cadre des Conférences des Parties. Elles ont présenté la campagne *Parlements pour la planète* lancée en mars 2023, qui incarne un engagement collectif en faveur de pratiques respectueuses à l'échelle mondiale. Les *10 actions pour des parlements plus écologiques*, qui constituent une feuille de route exhaustive pour guider les activités parlementaires vers la responsabilité environnementale, sont au cœur de cette initiative.

Les intervenantes ont mis en avant des recommandations précises à l'intention des secrétaires généraux de parlement et des administrations parlementaires ; celles-ci couvrent le leadership stratégique axé sur la durabilité, le contrôle interne et le suivi, la communication et l'engagement, et l'intégration technologique en faveur de la durabilité. Les secrétaires généraux de parlement ont été encouragés à piloter le processus d'élaboration de stratégies parlementaires en matière de durabilité, à fixer des objectifs en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation rationnelle de l'eau, à mettre en place des mécanismes internes de suivi des initiatives écologiques et à promouvoir des solutions technologiques pour réduire les émissions.

Elles ont conclu en soulignant le rôle essentiel des secrétaires généraux de parlement et des administrations parlementaires dans la création de parlements qui non seulement gouvernent, mais aussi inspirent un héritage durable. Les participants ont pris la parole pour partager leurs expériences et leurs points de vue. Les membres de l'auditoire ont été encouragés à rester impliqués dans la campagne et à faire part de leurs initiatives à l'UIP afin de les généraliser et de les mettre en avant.

Parlement estonien

Le Parlement estonien a été l'un des premiers à intégrer les initiatives respectueuses de l'environnement. Ses mesures en matière de durabilité s'alignent sur une sensibilisation accrue au climat, reposent sur des considérations budgétaires et sont guidées par l'initiative européenne pour un environnement de travail non polluant. L'intervenant a souligné l'importance de mettre en œuvre des mesures économiquement rentables telles que la mise hors tension des périphériques et le tri des déchets, qui nécessitent une sensibilisation. Les projets d'envergure, tels que les rénovations, nécessitent des fonds importants et sont mis en œuvre lorsque les ressources budgétaires le

permettent. Il est essentiel d'établir un équilibre entre les actions immédiates avec un minimum de ressources et des améliorations à long terme et financièrement viables.

Malgré les défis esthétiques, des progrès notables en matière d'efficacité énergétique ont été réalisés dans le cas des bâtiments patrimoniaux et classés monuments historiques, comme en atteste la réduction de 15 % de la consommation annuelle d'électricité depuis 2012. Le Parlement reconnaît l'équilibre fragile entre la préservation et la durabilité, qui nécessite une réflexion approfondie sur l'intérêt historique et l'impact environnemental.

Les initiatives en cours mettent l'accent sur l'optimisation de la consommation d'électricité, notamment en changeant les fenêtres si nécessaire. Une révision complète des systèmes de chauffage et de ventilation est prévue d'ici la fin de la décennie. La Chancellerie répond activement aux préoccupations immédiates, telles que la réduction de la consommation d'eau, l'amélioration de la gestion des déchets et la sensibilisation du personnel aux pratiques durables. L'acquisition de véhicules électriques et la mise en place bornes de recharge font partie des mesures envisagées pour l'avenir.

Les efforts déployés par la Chancellerie en faveur de la transition numérique servent de modèle, un environnement entièrement numérique ayant été mis en place depuis plus de dix ans. En mettant l'accent sur une consommation minimale de papier et des choix durables en matière d'équipement informatique, la Chancellerie privilégie l'efficacité énergétique dans les opérations informatiques grâce à la virtualisation des serveurs. Sans minimiser les défis à relever, la Chancellerie préconise une planification globale du numérique afin de réduire au minimum les difficultés imprévues. Dans l'ensemble, la Chancellerie reste attachée à une approche durable et respectueuse de l'environnement, conciliant préservation du patrimoine et équipements modernes.

Assemblée nationale de Thaïlande

En 2019, l'Assemblée nationale de Thaïlande a déménagé dans l'un des plus grands bâtiments parlementaires du monde qui s'étend sur 424 000 mètres carrés et accueille plus de 3 000 membres du personnel parlementaire. Ce déménagement a soulevé les enjeux environnementaux associés à des espaces de travail aussi vastes et à une main-d'œuvre nombreuse, notamment une forte consommation d'énergie et de ressources. L'ancien Président de l'Assemblée nationale, M. Chuan Leepkai, a pris conscience de ces enjeux et a activement approuvé une politique visant à améliorer les pratiques parlementaires, à réduire les effets environnementaux et à sensibiliser aux questions de durabilité.

Le Secrétariat de la Chambre des représentants a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique de verdissement d'espaces de bureau en adoptant et en appliquant la Norme de verdissement d'espaces de bureau, un ensemble de lignes directrices élaborées par le Département du changement climatique et de l'environnement sous l'égide du Ministère des ressources naturelles et de l'environnement. Celle-ci prévoit des mesures visant à réduire la consommation d'énergie et de ressources. Le Secrétariat encourage en outre les pratiques de consommation durable parmi le personnel, en mettant l'accent sur le concept « réduire, réutiliser et recycler », et utilise les technologies numériques afin de promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre parlementaire.

Deux points essentiels ressortent de l'expérience de l'Assemblée nationale dans la mise en œuvre de l'initiative pour un environnement de travail non polluant. Le premier est le rôle majeur joué par le Président de l'Assemblée nationale pour promouvoir la politique. Ce soutien au plus haut niveau a été crucial pour l'adoption intensive de pratiques écologiques par les administrations parlementaires de

la Chambre des représentants et du Sénat. Le second est le lancement réussi de concours de verdissement d'espaces de bureau, qui encouragent les ministères à prendre part à des activités de sensibilisation aux questions environnementales et à inciter le personnel à contribuer activement à la protection de l'environnement. Ces concours, qui se terminent par la remise des prix par le Président de l'Assemblée nationale, offrent également aux ministères un cadre pour leur permettre d'évaluer leurs performances par rapport à la norme de verdissement d'espaces de bureau. L'ancien et l'actuel président restent attachés à cet engagement en faveur de la durabilité, ce qui démontre une dévotion indéfectible aux principes du verdissement des espaces de travail au sein de l'Assemblée nationale de Thaïlande.

Sénat du Cambodge

Le Sénat du Cambodge reconnaît le rôle central des administrations parlementaires dans le processus de verdissement, puisqu'elles sont chargées de la gestion des ressources, des installations, des services et du personnel. Son engagement en faveur du développement durable s'inscrit dans le plan de développement stratégique à long terme (2021-2030), qui met l'accent sur un « parlement vert » pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'institution.

L'engagement du Sénat en faveur du développement durable se reflète dans plusieurs initiatives essentielles, notamment l'adoption de mesures écoénergétique telles que les panneaux solaires et les balayuses électroniques, ainsi que les efforts visant à limiter les déplacements non essentiels et à promouvoir des pratiques de transport respectueuses de l'environnement.

Le Sénat met l'accent sur la gestion des déchets en valorisant les déchets végétaux et en adoptant les technologies numériques pour réduire la consommation de papier. Il a été l'un des tous premiers à promouvoir les espaces verts en introduisant une gamme variée d'espèces d'arbres, s'affirmant comme l'une des plus vastes étendues verdoyantes de Phnom Penh. Cet engagement provoque un virage culturel vers des choix plus durables, les parlementaires et le personnel s'exprimant à travers des slogans tels que « Faire mieux avec moins » et les « 3E », en l'occurrence « efficacité, efficience et économie ». Le Sénat prévoit à l'avenir d'introduire un système global de gestion des déchets, de mettre en place une politique de non-utilisation du plastique et d'opérer une transformation profonde pour devenir un e-parlement. Bien que le manque de ressources et d'autres défis persistent, le Sénat reconnaît que le verdissement des parlements nécessite des efforts concertés tant au niveau institutionnel qu'individuel.

Parlement du Monténégro

Le Parlement du Monténégro a déployé des efforts considérables pour créer un environnement de travail plus écologique et durable. Le Parlement a récemment terminé les travaux de rénovation de son bâtiment central, créant ainsi un espace de travail plus durable et plus efficace. Ces travaux ont mis l'accent sur la réduction de l'empreinte carbone du bâtiment et l'optimisation de l'efficacité énergétique, et inclus des particularités telles qu'une isolation avancée, un éclairage écoénergétique et une centrale photovoltaïque en toiture, qui devrait répondre à plus de 45 % des besoins annuels en électricité du Parlement. L'engagement du Parlement s'étend à des pratiques de durabilité plus larges, notamment l'utilisation de matériaux écologiques et une gestion responsable des déchets, ainsi que des mesures prises afin de rendre les modes de transport pour les déplacements liés à l'activité parlementaire plus durables en remplaçant les véhicules conventionnels par des véhicules électriques et en installant des bornes de recharge.

Il est important de noter qu'en tant que petit parlement, le Parlement du Monténégro se heurte à des contraintes, notamment en termes de disponibilité des ressources. Cela souligne l'importance des partenariats et du soutien extérieurs, qui jouent un rôle essentiel pour permettre au Parlement de réaliser ses ambitieux projets en matière de durabilité.

Le Parlement du Monténégro est activement engagé dans un processus de transition numérique qui s'aligne sur les tendances actuelles et s'inspire de modèles éprouvés, notamment celui adopté par le Parlement européen. L'accent est mis sur l'amélioration de l'efficacité législative, la transparence et l'accessibilité, tout en réalisant des économies. Les mesures prises comprennent l'introduction de composantes fonctionnelles et de manuels d'utilisation complets, ainsi que la formation du personnel. Le Parlement prévoit également de former les parlementaires et de promouvoir l'utilisation accrue des outils numériques. Son but ultime est de passer à des processus entièrement dématérialisés, en assurant des flux de données plus rapides, un meilleur accès à l'information, un suivi automatisé des documents et un contrôle des données statistiques en temps réel.

Outre les efforts déployés en matière de durabilité, le Parlement du Monténégro a réalisé des progrès notables dans les domaines de la transparence et de l'inclusion. Les initiatives comprennent la diffusion des séances plénières et des commissions sur une chaîne publique, la prestation de services d'interprétation en langue des signes pour les séances cruciales, et la refonte du site web pour permettre aux personnes malvoyantes d'accéder à ses contenus. L'engagement du Parlement s'étend aux pratiques de données ouvertes, qui garantissent une gouvernance transparente, l'inclusion des citoyens et une efficacité globale.

Conseil national fédéral des Émirats arabes unis

Le Conseil national fédéral des Émirats arabes unis s'est activement engagé dans la diplomatie législative et parlementaire ces cinq dernières décennies. Il a supervisé l'élaboration de 20 projets de loi, mettant particulièrement l'accent sur l'environnement et la durabilité. Les efforts ont porté sur des domaines tels que la préservation de la diversité biologique, la promotion du recours à des énergies renouvelables et la lutte contre la pollution de l'environnement.

En 2022, le Conseil national fédéral a créé une commission spéciale, soulignant son engagement à transformer le parlement en une institution plus pérenne. Cette commission pionnière, composée de parlementaires et de membres du Secrétariat général, suit les lignes directrices des *10 actions pour des parlements plus écologiques* de l'UIP.

Depuis mai 2023, la commission a mené à bien 16 projets et travaille actuellement sur plus de 15 initiatives. Le Conseil national fédéral a adopté diverses mesures, notamment l'utilisation de serveurs cloud et d'une plateforme de contrôle des émissions de carbone, afin de suivre et de réduire son impact sur l'environnement. Des pratiques de transport durable ont été adoptées, 47 % des véhicules parlementaires étant désormais électriques. Depuis 1999, diverses initiatives de transformation numérique, notamment le lancement d'applications mobiles et d'un modèle de parlement dématérialisé, ont contribué à réduire de 60 % le nombre d'impressions papier.

Le Conseil national fédéral a pris spontanément la décision de sensibiliser à la consommation d'énergie, en organisant notamment des séminaires et des ateliers sur la durabilité et les changements climatiques. Sa stratégie globale en matière de durabilité pour 2024-2028 met l'accent sur trois axes majeurs : la durabilité, la transformation numérique et l'innovation.

Le Conseil national fédéral souligne l'importance de la durabilité en tant qu'objectif institutionnel pour l'ensemble des parlements, afin de contribuer à un avenir plus durable grâce à des politiques économiques crédibles, tant au niveau national qu'international.

Parlement polonais

Le Parlement polonais, et notamment la Chancellerie, a mis en place une série d'initiatives environnementales efficaces qui comprennent l'organisation de collectes de piles usagées, l'élaboration de plans pluriannuels pour la modernisation de ses bâtiments et l'adoption d'une politique globale en faveur de l'environnement. Les mesures respectueuses du climat comprennent le tri des déchets, des investissements dans l'énergie solaire et les véhicules peu polluants, ainsi qu'une vaste campagne d'éducation du personnel sur les menaces qui pèsent sur l'environnement.

Les efforts s'étendent aux pratiques écoénergétiques telles que la réalisation d'audits énergétiques, l'introduction de systèmes de gestion des bâtiments et la modernisation de l'éclairage. Un projet notable vise à produire de l'électricité à partir de sources renouvelables, en commençant par une centrale solaire pilote. Le Parlement s'aligne sur la politique nationale de développement de l'électromobilité, qui prévoit que 50 % du parc automobile sera électrique à l'horizon 2025.

Les pratiques de durabilité couvrent également le matériel certifié écologique, le papier certifié FSC (Forest Stewardship Council) et les emballages biodégradables. Le système d'information de la Chancellerie améliore l'efficacité, en offrant un accès plus rapide à l'information et en réduisant l'impact sur l'environnement. Le Parlement a par ailleurs installé un rucher composé de 20 ruches, ce qui montre l'importance de protéger les abeilles dans les zones urbaines et de sensibiliser aux problèmes d'extinction des espèces au niveau mondial.

Parlement du Canada

Le Parlement du Canada, et notamment la Chambre des communes, a adopté une approche globale de préservation de l'environnement. Le programme intitulé *Partenaires pour une Colline verte*, mis en place il y a une vingtaine d'années, réunit diverses institutions parlementaires qui s'engagent à respecter l'environnement. Il s'articule autour des « quatre R » traditionnels (réduire, réutiliser, recycler et repenser), en mettant l'accent sur la préservation de l'environnement à l'intérieur et autour des locaux parlementaires.

Parmi les évolutions récentes, on peut citer la formation du Groupe de travail pour une Cité parlementaire durable, qui vise à favoriser la collaboration entre les principaux partenaires. Les projets à petite échelle comprennent le recyclage complet et la gestion des déchets, les dons de nourriture des cafétérias parlementaires à des organisations caritatives et les efforts déployés pour réduire au minimum l'utilisation du plastique. L'accent est mis sur l'optimisation du parc de véhicules en optant pour des modèles hybrides et électriques, et sur la promotion des transports publics.

Les procédures hybrides sont désormais une composante permanente des activités parlementaires depuis la pandémie de COVID-19. Cette évolution a permis d'améliorer l'efficacité parlementaire et de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre liées au transport. En s'orientant vers la transition numérique, le Parlement vise à réduire sa dépendance au papier, ce qui va dans le sens d'objectifs environnementaux plus larges.

Le Parlement du Canada est actuellement engagé dans un vaste programme de rénovation des bâtiments, principalement axé sur le noyau historique. Avec 32 bâtiments répartis dans l'enceinte parlementaire, ce programme vise à restaurer les structures vieillissantes, à accueillir un parlement en

pleine croissance et à moderniser les bâtiments pour les rendre plus accessibles, plus durables et plus sûrs. Le Groupe de travail pour une Cité parlementaire durable collabore avec de multiples partenaires dans le cadre d'une approche globale.

Parmi les principaux résultats obtenus, citons un taux de réacheminement des déchets de chantier de plus de 80 %, divers projets de gestion de l'eau et des certifications comme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) Gold et Green Globe, niveau 4.

Le programme de rénovation des bâtiments en cours vise un bilan carbone nul, avec des objectifs spécifiques pour chaque projet, comme la rénovation du bâtiment principal du Parlement. Autrefois le moins performant du portefeuille fédéral, ce bâtiment historique sera transformé en un espace neutre en carbone, avec pour objectif d'obtenir la certification LEED Platinum et d'autres certifications. Les initiatives comprennent le chauffage urbain, l'énergie géothermique, l'amélioration thermique pour l'efficacité énergétique, les sources d'énergie renouvelables, la gestion des eaux de pluie et l'utilisation de matériaux sains et à faible teneur en carbone. La préservation du patrimoine et la réutilisation des matériaux réduisent au minimum l'impact sur l'environnement, tandis que les technologies de bâtiments intelligents et l'intégration de capteurs contribuent également à la durabilité.